

**ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR**  
Société anonyme au capital de 14.234.997,50 euros  
Siège social : Spaces Les Halles - 40, rue du Louvre 75001 Paris  
RCS Paris B 602 036 782

## **C O M M U N I Q U E**

### **REPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES 2019**

Paris, le 31 mai 2021

Suite à l'arrêté des états financiers sociaux et consolidés le 15 janvier 2021 par l'Administrateur Provisoire, assisté de l'Administrateur Judiciaire, le Rapport Financier Annuel 2019 de la société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (ci-après la « Société ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») et publié sur le site de la Société, le 21 janvier 2021.

La Société avait demandé et obtenu de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris divers reports de la date limite d'approbation des comptes 2019 par l'Assemblée Générale annuelle, dont le plus récent au 30 juin 2021.

Toutefois, suite à la décision de la société CACEIS CORPORATE TRUST de résilier le contrat de prestations de services de tenue des comptes nominatifs d'actionnaires et de réception-transmission d'ordres la liant à la Société avec effet au 23 avril 2021, l'Administrateur Provisoire, assisté de l'Administrateur Judiciaire, n'a eu d'autre choix que de chercher un nouveau prestataire à même d'assurer ces prestations indispensables au bon fonctionnement d'une Société cotée et notamment pour la convocation de son Assemblée Générale.

Dans le cadre de la recherche d'un tel prestataire, la Société s'est heurtée aux refus de plusieurs établissements après une première instruction du dossier. Le processus de reprise par le nouveau prestataire pressenti, qui serait disposé à accepter cette mission, n'est pas encore terminé à la date du présent communiqué, au regard des difficultés rencontrées pour obtenir les éléments d'identification des bénéficiaires effectifs et dirigeants de la Société (« KYC »).

En conséquence, l'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2019 ne pourra pas avoir lieu avant le 30 juin 2021.

L'Administrateur Provisoire et l'Administrateur Judiciaire de la Société mettent en œuvre tous les moyens pour convoquer l'Assemblée dès que cela sera matériellement possible et pour tenter de tenir cette Assemblée Générale avant le 31 juillet 2021.

#### **À propos d'Electricité et Eaux de Madagascar**

***Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Eurolist C NYSE Euronext Paris (ISIN FR0000035719).***

***Electricité et Eaux de Madagascar détient la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuse - SAIP, agissant directement et indirectement via la SNC Paris Croix des Petits Champs, et la SARL Les Vergers, société immobilière ayant la qualité de marchand de biens. Electricité et Eaux de Madagascar détient une participation dans Gascogne qui en fait un des plus importants actionnaires de cette société cotée sur Eurolist C.***